

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 21 novembre 2017 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Vicky Cloutier – district #3
 Barbara Legault – district #5
 Tony Victor – district #6

Absence motivée :

Patrick Beauchamp – district #4

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
- 3.- Office Régional d'Habitation du Lac des Deux-Montagnes/représentant/nomination
- 4.- Système de CVAC au Centre communautaire Albert-Cousineau/décompte progressif #5/autorisation de paiement
- 5.- Les Chevaliers de Colomb/paniers de Noël/contribution financière
- 6.- Les Chevaliers de Colomb/guignolée/barrages routiers/autorisation
- 7.- Travaux de pavage sur diverses rues/honoraires professionnels/surveillance de bureau/autorisation de paiement
- 8.- Travaux de pavage – 14^e Avenue et 15^e Rue/honoraires professionnels/surveillance de chantier et surveillance de bureau/autorisation de paiement
- 9.- Travaux de pavage – 14^e Avenue et 15^e Rue/décompte progressif #1/autorisation de paiement
- 10.- Réfection de la 27^e Avenue/honoraires professionnels/production des recommandations de paiement/autorisation de paiement
- 11.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue)/honoraires professionnels et additionnels/surveillance de chantier et surveillance de bureau/autorisation de paiement
- 12.- Travaux correctifs de drainage et réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue)/décomptes progressifs #1, #2 et #3/autorisation de paiement
- 13.- Stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes/coût des plans et devis/autorisation de paiement
- 14.- Stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes/surveillance des travaux/mandat
- 15.- Demande au Ministère des Transports du Québec/projet de réaménagement d'une voie localisée sur la Montée de la Baie (entre la rue André-Soucy et la 38^e Rue)
- 16.- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)/délégué et substitut/nomination
- 17.- Tricentris – Tri, transformation, sensibilisation/délégué/nomination
- 18.- Levée de la séance

17-11-241

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

17-11-242

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE prendre acte du dépôt au 21 novembre 2017 des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants : Sonia Fontaine, Serge Bédard, Robert Kennedy, Vicky Cloutier, Patrick Beauchamp, Barbara Legault et Tony Victor, conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DE transmettre un avis du présent dépôt au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-243

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES/
REPRÉSENTANT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE le Conseil municipal recommande la nomination de Madame Barbara Legault afin de représenter la Municipalité de Pointe-Calumet sur le Conseil d'administration et siéger au sein de l'Office Régional d'Habitation du Lac des Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-244

SYSTÈME DE CVAC AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-
COUSINEAU/DÉCOMPTE PROGRESSIF #5/AUTORISATION DE
PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 173,39 \$ (taxes incluses), à la firme Ventilex, lequel représente le décompte progressif #5, relativement à la libération de la retenue provisoire, dans le cadre du système de CVAC au Centre communautaire Albert-Cousineau.

La présente dépense est assumée par une appropriation du fonds de roulement pour un terme de dix (10) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-245

LES CHEVALIERS DE COLOMB/PANIERS DE NOËL/CONTRIBUTION
FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QU'UN montant de 500 \$ soit octroyé à l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, Conseil 10793, pour la préparation de paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-246 LES CHEVALIERS DE COLOMB/GUIGNOLÉE/BARRAGES ROUTIERS/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

D'ENTÉRINER l'autorisation à l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Pointe-Calumet, Conseil 10793, à faire des barrages routiers le 11 novembre 2017, dans le cadre d'une levée de fonds pour la guignolée 2017.

Les emplacements des barrages sont les suivants :

- Montée de la Baie et rue André-Soucy;
- 13^e Avenue;
- 48^e Avenue;
- 59^e Avenue (au niveau de la piste cyclable).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-247 TRAVAUX DE PAVAGE SUR DIVERSES RUES/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DE BUREAU/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'AUTORISER le paiement au montant de 344,93 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance de bureau, dans le cadre des travaux de pavage sur diverses rues (facture #4269).

La présente dépense est assumée, en partie, par l'appropriation de surplus accumulé non affecté ainsi que par la subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-248 TRAVAUX DE PAVAGE – 14^E AVENUE ET 15^E RUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/SURVEILLANCE DE CHANTIER ET SURVEILLANCE DE BUREAU/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

D'AUTORISER le paiement au montant de 8 019,51 \$, à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la surveillance de chantier et la surveillance de bureau, dans le cadre des travaux de pavage – 14^e Avenue et 15^e Rue (factures #4251 – 3 363,02\$, #4271 – 2 845,63\$ et #4293 – 1 810,86\$).

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 461-15 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-249 TRAVAUX DE PAVAGE – 14^E AVENUE ET 15^E RUE/DÉCOMPTE PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER le paiement au montant de 24 169,06 \$, à la firme Uniroc Construction, lequel représente le décompte progressif #1, dans le cadre des travaux de pavage – 14^e Avenue et 15^e Rue.

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 461-15 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-250 RÉFECTION DE LA 27^E AVENUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/PRODUCTION DES RECOMMANDATIONS DE PAIEMENT/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'AUTORISER le paiement au montant de 43,12 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels pour la production des recommandations de paiement, dans le cadre de la réfection de la 27^e Avenue (facture #4231).

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 474-17 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018 (phase II).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-251 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 62^E AVENUE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA 52^E RUE)/HONORAIRES PROFESSIONNELS ET ADDITIONNELS/SURVEILLANCE DE CHANTIER ET SURVEILLANCE DE BUREAU/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 19 877,74 \$ (taxes incluses), à la firme Ingemax, lequel représente les honoraires professionnels et additionnels, pour la surveillance de chantier et la surveillance de bureau, dans le cadre des travaux correctifs de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue) (factures #4230 – 4 167,84\$, #4242 – 4 440,91\$, #4250 – 4 527,14\$, #4279 – 475,71\$, #4270 – 2 414,48\$ et #4292 – 3 851,66\$).

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 461-15 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-252 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 62^E AVENUE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA 52^E RUE)/DÉCOMPTES PROGRESSIFS #1, #2 ET #3/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'AUTORISER le paiement à la firme Bernard Sauvé Excavation inc., pour un montant de 164 883,89 \$ (taxes incluses), lequel représente le décompte progressif #1, ainsi qu'un montant de 72 879,45 \$ (taxes incluses), lequel représente le décompte progressif #2 et un montant de 13 209,08 \$ (taxes incluses), lequel représente la libération de la retenue provisoire du décompte progressif #3, dans le cadre des travaux correctifs de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue).

La présente dépense est assumée, en partie, par le règlement d'emprunt 461-15 ainsi que par la subvention dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-253 STABILISATION DE LA DIGUE DU LAC DES DEUX MONTAGNES/COÛT DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 8 056,88 \$ (taxes incluses), à la firme Axio, lequel représente le coût pour la réalisation des plans et devis, dans le cadre de la stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes (3 009,48\$ et 5 047,40\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-254 STABILISATION DE LA DIGUE DU LAC DES DEUX MONTAGNES/SURVEILLANCE DES TRAVAUX/MANDAT

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 14 novembre 2017 de la firme Axio, pour la surveillance des travaux, dans le cadre de la stabilisation de la digue du lac des Deux Montagnes, pour un montant de 41 556 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC/PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE VOIE LOCALISÉE SUR LA MONTÉE DE LA BAIE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA 38^E RUE)

17-11-255

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des demandes de ses citoyens concernant l'accessibilité et la sécurité des usagers piétons et cyclistes entre la rue André-Soucy et la 38^e Rue (sentier cyclable et pédestre entre Oka et St-Hilaire);

CONSIDÉRANT qu'il existe une 3^{ième} voie pavée, située du côté Est de la Montée de la Baie, desservant uniquement les automobilistes se dirigeant vers le stationnement du Super Aqua Club, que cette sur largeur est sous utilisée et ne contribue pas à la fluidité des automobilistes dont l'origine est de l'extérieur de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite mettre en place un corridor multi-usager sécuritaire, soit pouvant servir de piste cyclable et de sentier piétonnier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a étudié plusieurs possibilités de procéder à un aménagement à même l'emprise de la Montée de la Baie, que l'installation de structures amovibles et saisonnières ne nuirait pas aux opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne possède aucun lot adjacent qui pourrait être aménagé d'une façon à régler cette problématique de sécurité et d'accessibilité et que l'emprise de la Montée de la Baie appartient au Ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Tony Victor

DE demander aux représentants du Ministère des Transports du Québec, l'autorisation de procéder à un aménagement saisonnier et amovible à même une partie de l'emprise de la Montée de la Baie, dans sa partie Est, reliant la rue André-Soucy et la 38^e Rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-11-256

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)/DÉLÉGUÉ ET SUBSTITUT/NOMINATION

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor

DE nommer Monsieur Robert Kennedy, à titre de délégué, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et Monsieur Patrick Beauchamp, à titre de délégué substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRICENTRIS – TRI, TRANSFORMATION, SENSIBILISATION/DÉLÉGUÉ/
NOMINATION

17-11-257

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE nommer Monsieur Patrick Beauchamp, à titre de délégué, pour représenter la Municipalité de Pointe-Calumet et siéger au sein de Tricentris – tri, transformation, sensibilisation.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

17-11-258

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Tony Victor

QU'À 19h21, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale